ISSN 0182 - 4201

PICARDIE NATURE

le guide trimestriel du GEPOP

N° 4 - AVRIL 1979 -

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 1979 : PROTÉGER, SENSIBILISER, ÉDUQUER

Le G.E.P.O.P. a tenu son Assemblée Générale annuelle le samedi 3 mars au Musée de Picardie à AMIENS. Après les mots d'accueil du Président Noël RANSON, le rapport moral présenté par M. Yves FLAMENT rappelait les différentes actions menées en 1978 pour une meilleure protection de la nature et en premier lieu des oiseaux : tir aux pigeons vivants, mazoutage, intervention en faveur des oiseaux blessés etc...

1978 a vu aussi un terme favorable au procès qui opposait le G.E.P.O.P. à l'Association des chasseurs de gibier d'eau et divers journaux : la diffamation ayant été reconnue par la Cour d'Appel de PARIS.

Par ailleurs, en demandant l'interdiction du chemin d'accès à la mer de SAINT-QUENTIN-EN-TOURMONT, le G.E.P.O.P. espère bien sauver cette réserve sur le chemin des grandes migrations. La Baie de Somme est en effet un espace unique et privilégié dans un rayon de 500 km pour les oiseaux migrateurs.

Le G.E.P.O.P. demande également le respect des arrêtés préfectoraux en ce qui concerne la pratique de la moto «verte» dans les dunes.

Au cours de la dicussion, un manque de «militantisme», de motivation des adhérents était dénoncé. Toute l'action de l'Association repose trop souvent sur les membres du Conseil d'Administration dont les charges sont ainsi très lourdes. Un certain nombre d'opérations, comme l'exposition annuelle qui demande un long travail de préparation, ne peuvent plus être entreprises sans la contribution de chacun. Il en est de même pour des interventions locales de protection et de sensibilisation. Si un certain nombre de ses membres mènent des recherches scientifiques fort poussées, le G.E.P.O.P. ne se définit pas comme une société savante. Sa mission est de sensibiliser et de former le plus grand nombre aux problèmes de la protection de la nature.

Le rapport moral était adopté à l'unanimité. M. DUTILLEUX qui suppléait Mme CRÉTÉ empêchée, faisait état du bilan financier 1978 (adopté : 2 abstentions). Il proposait ensuite un additif à l'article 8 des statuts stipulant que «tout membre du Conseil d'Administration absent à trois réunions consécutives devra remettre son mandat aux voix à la prochaine Assemblée Générale, sur proposition du Conseil (adopté : 2 abstentions). Les membres présents, ayant droit de vote et ayant acquité leur cotisation 79 renouvelaient le 1/3 sortant du Conseil d'Administration. Etaient élus ou réélus : MM. HERNANDEZ (46 voix), RANSON et DELCOURT (45), DUTILLEUX (44), Mme LALANDE et M. RIGAUX (35), MM. DUPUICH (34) FOURCY (27). Ont également obtenus MM. BOULE : 19 voix, NIZARD et CLEMENT-GRANCOURT (4), X COMMECY et S. THIERY (1).

Au cours de cette séance, les participants ont fortement apprécié un montage audiovisuel sur la richesse naturelle de la côte picarde réalisé et présenté par M. DELCOURT.

« Voir en dernière page la composition du Conseil d'Administration».

GROUPE ENVIRONNEMENT - PROTECTION - ORNITHOLOGIE en Picardie - Affilié à la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature - Agréé par les Ministères de la Culture et de l'Environnement, de l'Équipement (Loi sur la protection de la Nature) et de la Jeunesse et des Sports - MUSÉE DE PICARDIE - 80000 - AMIENS - (C.C.P. LILLE 872.02)

Président . M. Noël RANSON - Directeur de la Publication : M. Yves FLAMENT
Adhésions de soutien : à partir de 50 fr, normale : 25 fr, moins de 16 ans ' 10 fr.

PRIX : 1 franc